

**Direction Générale des Services**

Personne à contacter : François NICODEME

☛ Tél. : 0327775252

☛ Mail : [dgs@landrecies.fr](mailto:dgs@landrecies.fr)

**Objet** : modification du PLUI

**Affaire suivie par** :

**François NICODEME**

**Vos réf.** :

**PJ-Ann.** :

**PAYS DE MORMAL**

**18 rue Chevray**

**59530 LE QUESNOY**

**Landrecies,  
le jeudi 22 juin 2023**

Monsieur le Président,

Suite à la notification du dossier de modification de droit commun du PLUi , je vous adresse ce courrier pour vous partager l'avis de la commune sur la modification 9 liée à la création d'un secteur UEp à Landrecies.

Cette volonté du Pays de Mormal était liée au souhait de voir s'installer sur la zone d'activités de Landrecies un projet de production d'énergie solaire.

Les récents échanges entre élus et la volonté de bâtir une stratégie foncière partagée liée au développement économique de notre territoire rebattent quelque peu les cartes : si Jenlain est pressenti pour devenir un site d'accueil d'envergure, la question des autres zones d'activités se posera y compris à Landrecies.

La commune est demandeuse d'un retrait de cette demande de modification pour ne fermer aucune porte ou pour éviter de restreindre le champs des possibles en terme de développement de cette partie du territoire. Avec la révision prochaine du SCOT, il semble plus prudent de ne pas modifier le zonage dans l'immédiat.

Aussi, et comme échangé avec les élus, si la zone de Landrecies venait à être retirée du compte foncier, il conviendra d'étudier les autres opportunités de développement dont nous avons besoin, par exemple sur le site Desvres et d'acter le rôle de chacun en la matière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations les meilleures.

François ERLEM  
Maire de Landrecies

